

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-153 du 26 Avril 1996

portant nomination au Ministère des
Finances.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N°96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la composition des cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR proposition du Ministre des Finances ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 Avril 1996 ;

DECRETE :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au Ministère des Finances :

- Directeur de Cabinet : Madame Anne-Marie FALADE, épouse GANDJI
- Chef de Cabinet : Monsieur Jean AGBAYAHUN.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes disposition antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 26 Avril 1996

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

.../...

Le Premier Ministre, chargé de la
Coordination de l'action Gouverne-
mentale et des Relations avec les
Institutions,

Adrien Hounbedji

Maître Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Finances,

M. Mensah

Moïse MENSAH

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 16 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-
DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 2 JORB 1.-